

Élie CALIFER
Député de la Guadeloupe

Paris, le mardi 09 décembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VOTE DU BUDGET DU PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : UN CHOIX DIFFICILE, QUI S'EST IMPOSÉ. REJETER CE TEXTE AURAIT ÉTÉ SACRIFIER LE FRUIT DE SEMAINES DE NÉGOCIATIONS PARLEMENTAIRES, LAISSER NOS POPULATIONS SANS PROTECTION ET FAIRE LE PARI DU PIRE

La version originale du projet de loi de financement de la Sécurité sociale constituait une menace directe pour notre territoire : **La Guadeloupe n'aurait tout simplement pas pu en supporter les conséquences sociales et économiques**. Grâce au travail déterminé du groupe Socialistes et apparentés, **la quasi-totalité des mesures les plus injustes et irritantes a été supprimée**.

Tout au long des débats, nous avons recherché un compromis utile, sans jamais renier notre place dans l'opposition. Pour autant, dans un Parlement où nous n'avons pas de majorité, nous n'avons d'autres choix que de préserver les avancées que nous avons arrachées. Le contexte d'instabilité actuel nous pousse à croire que chaque acquis compte. Renoncer à ce texte aurait été sacrifier ces acquis essentiels, laissant notre territoire sans protection face aux mesures initiales présentées par la macronie et ses alliés de droite.

Le travail parlementaire a notamment permis d'obtenir :

- **La suspension de la réforme des retraites ;**
- **L'abandon de la suppression des deux jours fériés ;**
- La suppression des mesures augmentant le reste à charge des patients (Doublement des montants et plafonds des franchises et des participations forfaitaires, y compris pour les soins dentaires) ;
- **Le maintien des aides à l'embauche outre-mer (LODEOM) ;**
- L'augmentation de 100 millions d'euros du FIR (fonds d'intervention régional) outre-mer ;
- La revalorisation de l'ONDAM, essentiel pour nos hôpitaux publics et nos EHPAD ;
- L'abandon d'une énième réforme de l'assurance-chômage ;
- **La suppression de l'année blanche, c'est-à-dire du gel des pensions et minimas sociaux ;**
- La suppression des restrictions prévues pour les personnes en situation d'affection longue durée (ALD) ;
- Le maintien du plafond de remise commerciale accordée aux pharmacies ;
- Le maintien du taux d'exonérations sociales sur les tickets restaurants, chèques vacances et œuvres sociales et culturelles des CSE ;
- La hausse de la CSG sur les revenus du capital, permettant enfin de faire porter les efforts sur la finance plutôt que sur les plus modestes.

Face à un choix délicat, le Député ÉLIE CALIFER s'est résolu à voter un budget qui, bien qu'imparfait, représentait le compromis le plus sensé pour éviter le chaos et protéger les intérêts de nos compatriotes guadeloupéens. Voter ce budget ne signifie ni rejoindre la macronie, ni abandonner nos convictions. Le Député Élie CALIFER demeure fidèle à ses engagements : défendre notre territoire, protéger nos concitoyens, placer leur bien-être au centre de chacune de ses décisions.